



**VILLE-MARIE,
PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE
LUNDI 18 JUIN 2018**

À la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère, à dix-neuf heures trente minutes;

à laquelle session sont présents :

M ^{mes} Claudine Laforge Hélène Nickner	Ghyslaine Morin-Jolette Renelle R.- Lessard
MM. Renald Baril Jonathan Jensen-Lynch Pierre Rivard	Denis Beauvais Denis Paquet

Tous commissaires formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

M^{mes} Célia Vincent-Cadieux et Marie-Josée Girard représentant le comité de parents sont présentes.

M. Jean-François Trahan représentant le comité EHDAA est présent.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général
Joël Fleury, dir. du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
Claude Lemens, directeur du Service des technologies de l'information
M^{mes} Josée Pelchat, secrétaire générale
Josée Beaulé, directrice du Service des ressources humaines
Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières
Nicole Lavoie, directrice des Services éducatifs et complémentaires
Marie Luce Bergeron, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Le président déclare la réunion ouverte.

CC-2018-3293

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la commissaire Célia Vincent-Cadieux et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CC-2018-3294

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MAI 2018

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par la commissaire Claudine Laforge et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

CC-2018-3295

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACSAT

Conformément à l'article 4.1 des règlements généraux de l'Association, il est proposé par la commissaire Renelle R.-Lessard et résolu unanimement, qu'en plus du président M. Pierre Rivard, de nommer les commissaires Claudine Laforge et Ghyslaine Morin-Jolette délégués à l'assemblée générale annuelle de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et le commissaire Jean-François Trahan substitut tel que décrit dans le rapport d'élection **SG-1718-11**.

CC-2018-3296

CALENDRIER DES SÉANCES 2018-2019

Considérant les discussions et explications;

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que le calendrier des séances du conseil des commissaires soit adopté tel que présenté au document **SG-1718-07**.



LUNDI 18 JUIN 2018 (suite)

CC-2018-3297

PLAN D'EFFECTIFS 2018-2019

Il est proposé par le commissaire Jonathan Jensen-Lynch et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue adopte le plan d'effectifs 2018-2019 tel que présenté dans le document DSRH-1718-10.

CC-2018-3298

MODIFICATIONS À L'ORGANIGRAMME PERSONNEL DE SOUTIEN EN ADAPTATION SCOLAIRE 2018-2019

Il est proposé par le commissaire Renald Baril et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue adopte les modifications à l'organigramme personnel de soutien en adaptation scolaire 2018-2019 tel que présenté dans le document DSRH-1718-11.

CC-2018-3299

MISE À PIED – PERSONNEL PROFESSIONNEL

CONSIDÉRANT que la période d'invalidité de l'employée a débuté le 8 janvier 2013;

CONSIDÉRANT l'expiration des bénéfiques d'assurance salaire prévue à la convention collective;

CONSIDÉRANT l'incapacité, selon les rapports médicaux au dossier de l'employée, de réintégrer tout emploi rémunéré au sein de la Commission scolaire; (DSRH-1718-16)

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire peut mettre à pied l'employée après 24 mois d'invalidité;

Il est proposé par la commissaire Célia Vincent-Cadieux et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue mette à pied un membre de son personnel professionnel en date du 19 juin 2018.

CC-2018-3300

DÉSIGNATION DU RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION (RSI)

CONSIDÉRANT la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGRI)*, la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG)*, l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI), et la volonté du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit nommer un responsable de la sécurité de l'information (RSI) pour la représenter en matière de sécurité de l'information auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de confier cette responsabilité à la personne qui assume à la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue les fonctions de directrice du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Marie-Josée Girard et résolu unanimement que le directeur général confie à M^{me} Josée Beaulé qui occupe le poste de directrice du Service des ressources humaines à la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, les fonctions de responsable de la sécurité de l'information (RSI).

CC-2018-3301

DÉSIGNATION DE DEUX COORDONNATEURS SECTORIELS DE LA GESTION DES INCIDENTS (CSGI)

CONSIDÉRANT la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGRI)*, la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG)*, l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI), et la volonté du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit nommer deux coordonnateurs sectoriels de la gestion des incidents (CSGI) pour la représenter en matière de gestion des incidents auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de confier cette responsabilité aux personnes qui assument respectivement à la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue les fonctions de directeur du Service des technologies de l'information et de technicien informatique classe principale;



LUNDI 18 JUIN 2018 (suite)

**CC-2018-3301
(suite)**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Denis Paquet et résolu unanimement :

- QUE le directeur général confie à M. Claude Lemens qui occupe le poste de directeur du Service des technologies de l'information à la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, les fonctions de premier responsable de la gestion des incidents (CSGI);
- QUE le directeur général confie à M. Stéphane Rannou qui occupe le poste de technicien informatique classe principale au Service des technologies de l'information à la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, les fonctions de deuxième responsable de la gestion des incidents (CSGI).

CC-2018-3302

RÉGIONALISATION DE LA TAXE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT l'obligation de désigner une seule commission scolaire ou le Comité de gestion de la taxe scolaire (MTL);

CONSIDÉRANT que la désignation doit se faire à l'unanimité des six commissions scolaires (incluant la Commission scolaire Western Québec - CSWQ) desservant la région;

CONSIDÉRANT que la désignation doit se faire dans les meilleurs délais pour réduire les risques de perdre l'expertise découlant de l'incertitude que vivent les employés affectés actuellement à la taxe scolaire dans les six commissions scolaires;

CONSIDÉRANT l'ampleur du défi organisationnel à relever par la commission scolaire désignée;

CONSIDÉRANT que la CSWQ a déjà mandaté la direction générale et la direction du Service des ressources financières à entreprendre des démarches avec les autres commissions scolaires de la région pour l'implantation de la régionalisation de la taxe scolaire;

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue autorise le directeur général à entreprendre les démarches avec les commissions scolaires de la région pour l'implantation de la régionalisation de la taxe scolaire. Une copie sera envoyée aux commissions scolaires de la région et à la CSWQ.

CC-2018-3303

CADRE FINANCIER 2018-2019

Il est proposé par la commissaire Claudine Laforge et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue adopte le cadre financier 2018-2019 tel que présenté dans le document **DSRF-1718-12**.

CC-2018-3304

ADOPTION DU BUDGET 2018-2019, DU PRODUIT DE LA TAXE SCOLAIRE ET DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit un équilibre entre les revenus et les dépenses;

CONSIDÉRANT que le budget a été préparé en fonction du projet de règles budgétaires présentées par le MÉES;

CONSIDÉRANT l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 1 174 764 871 \$ en date du 1^{er} mai 2018 en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT le produit de la taxe scolaire au montant de 1 292 479 \$, en date du 1^{er} mai 2018, a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 28 107 779 \$, et;
- Un nombre de 8 113 immeubles imposables de plus de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT la nécessité de déterminer le taux d'intérêt sur les arrérages de la taxe scolaire et les autres comptes à recevoir;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QUE le taux d'intérêt annuel sur les arrérages de la taxe scolaire et des autres comptes à recevoir soit fixé à 18 %, à compter du 1^{er} juillet 2018 tel que présenté dans le document **DSRF-1718-11**.



CC-2018-3305

LUNDI 18 JUIN 2018 (suite)

BILAN EN SÉCURITÉ DE L'INFORMATION 2017-2018

CONSIDÉRANT la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG, décret 7-2014 du 15 janvier 2014); (**DSTI-1718-10**)

CONSIDÉRANT la demande de collecte d'informations du sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources et dirigeant réseau de l'information, telle que reçue le 13 juin; (**DSTI-1718-11**)

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement d'approuver le bilan bisannuel de sécurité de l'information des établissements publics des réseaux tel que décrit dans le document **DSTI-1718-12**.

RENCONTRES SECTEUR NORD

Le directeur général fait un résumé de la rencontre ayant eu lieu le 4 juin avec le personnel des écoles ainsi que celle du 5 juin avec les représentants municipaux.

AJOUT DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur général mentionne que les entrevues de sélection pour les directions d'établissement se feront dans les prochains jours. Il demande l'autorisation de pouvoir informer les commissaires des candidatures recommandées par courriel en leur laissant un temps pour questionner et réagir. Cette démarche permettra aux nouvelles directions de commencer leur nouvel emploi malgré le fait que leur embauche soit officialisée lors du conseil du 10 septembre 2018.

SUIVI ORGANISATION SCOLAIRE

La directrice des Services éducatifs fait état d'une rencontre à la suite d'une lettre reçue de parents de Notre-Dame-du-Nord au sujet de la classe de maternelle.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

La directrice du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines. Document **DSRH-1718-15**.

COMITÉ DE PARENTS

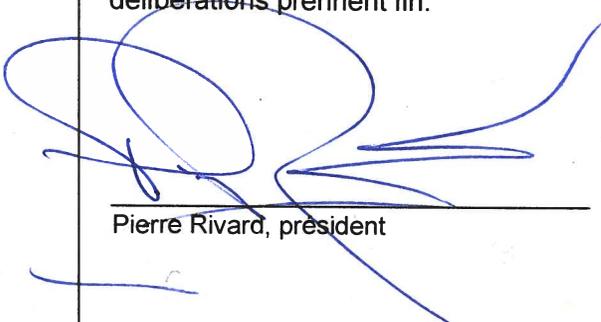
M^{me} Célia Vincent-Cadioux présente les points qui ont été discutés au comité de parents tenu le 14 juin dernier.

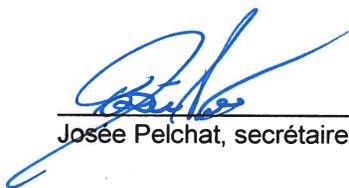
COMITÉ PLÉNIER

CC-2018-3306

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par la commissaire Renelle R.-Lessard et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément vingt et une heures quarante minutes lorsque les délibérations prennent fin.


Pierre Rivard, président


Josée Pelchat, secrétaire générale